

# Patrons : les priorités de 2015

VALERIE LANDRIEU | LE 05/01/2015 À 01:00



Quelles dossiers seront au coeur des réunions des conseils d'administrations en 2015 ? - shutterstock.com

Plusieurs thèmes devraient se détacher cette année dans les réunions des conseils d'administration.

---

## ARTICLE(S) ASSOCIÉ(S)

› Succession : les 4 principes d'un scénario vertueux

### Les successions

Les directeurs des ressources humaines, qui considèrent le sujet trop souvent négligé, devraient pouvoir se réjouir : la question de la succession des dirigeants sera portée « *très haut dans l'agenda des conseils* », estime Catherine Albert-Roulhac, associée chez TMPartenaires, cabinet de conseil spécialisé dans les sujets de gouvernance. Au dernier trimestre 2014, « *l'actualité a porté le sujet et s'est accompagnée d'une réelle prise de conscience dans les états-majors* ».

### L'indépendance des administrateurs

Cela fait plus de dix ans que l'on en parle, mais dans son premier rapport d'activité, le Haut Comité du gouvernement d'entreprise (HCGE) a insisté sur la notion d'indépendance des administrateurs. La question est désormais de savoir si les entreprises vont effectivement expliciter dans leur document de référence les critères d'appréciation de cette indépendance.

### La gouvernance à la française

Tandis qu'au sein des sociétés du SBF 120, l'urgence reste de trouver des femmes, pour les groupes du CAC 40, la perle rare des conseils pourrait d'un coup changer de visage. Après les recrutements d'administratrices et la quête de parcours internationaux, « *les profils avec une très bonne connaissance de la gouvernance française, bien insérés dans les milieux d'affaires et maîtrisant le contexte franco-français, y compris syndical, seront recherchés* », pronostique Catherine-Albert Roulhac. Par exemple, de grands industriels, pour - déjà - amorcer un mouvement de balancier ?

### Les droits de vote double

La disposition de la loi Florange, qui généralise les droits de vote double, a commencé à mobiliser les investisseurs, en vue des assemblées générales de 2015. Dénonçant un outil protectionniste, le fonds activiste français PhiTrust a lancé une « campagne d'engagement » et l'agence de conseil en vote Proxinvest a invité les sociétés concernées (cotées sur Euronext) à inscrire à l'ordre du jour des futures AG une modification statutaire excluant les droits de vote double. Dans le cas contraire, le « *proxi advisor* » menace de voter contre le renouvellement du mandat du président ou contre celui des administrateurs.

